



## Compte-rendu Commission arbitrage 01-04-2021

Manduel, le 03/04/2021

ordre du jour :

- Mise en place de la commission et désignation des directions départementales à l'arbitrage ;
- Etat des lieux ;
- Perspectives, objectifs et premiers travaux.

Présents : Denis Regaud, DRA - Dominique Gaude - Christo Dimitrov – Stéphane Chéron – Henk Brongers ;

Excusée : Anémone Kulczak ;

Absent : Marc Burmonas.

### Mise en place de la commission

- Pour des nécessités de proximité auprès des arbitres et du terrain, sont nommés directeurs départementaux à l'arbitrage :
  - 04-05 : Dominique Gaude
  - 06 : Anémone Kulczak
  - 13 : Marc Burmonas
  - 83 : Henk Brongers
  - 84 : Stéphane Chéron
- Pour assurer le lien avec la formation, la commission intègre la présence de Christo Dimitrov, directeur de la formation de la ligue.
- Les différentes discussions au niveau de la ligue se feront sous forme de réunions, de communications en interne par l'intermédiaire de la plateforme SLACK ainsi que sous la forme de publications sur le site internet de la ligue [Arbitrage - Ligue PACA Échecs \(liguepacaechecs.com\)](http://Arbitrage - Ligue PACA Échecs (liguepacaechecs.com))



## Etat des lieux

- Une analyse de l'état de l'arbitrage au niveau de la ligue est apportée par Denis Regaud. Le tableau récapitulatif de l'arbitrage au niveau ligue et dans chaque département peut être visualisé en consultation à l'adresse : <https://1drv.ms/x/s!AmkX5OIPdaAzi-U9aAdSUpOJiTfkEw?e=5JloF2>. Pour une analyse plus complète, il faudra tenir compte de la situation sanitaire et le compléter au besoin.
- A ce jour, en tenant compte de la situation particulière :
  - o la ligue compte 140 arbitres actifs ;
  - o 10 arbitres nécessitent une formation continue avec date limite de validation en 2021 ;
  - o 14 clubs ne possèdent pas d'arbitre. Il s'agit souvent de clubs engagés uniquement en compétition régionale. Ces clubs devront être incités à ce qu'un de leur membre devienne arbitre, en cas de promotion en division supérieure, et afin d'améliorer les connaissances des règles auprès des joueurs de leur club ;
  - o Le niveau de qualification des arbitres demande à être remonté :
    - Peu de jeunes possèdent le niveau AFJ. Ce nombre doit être remonté, en particulier pour des joueurs atteignant un bon niveau de jeu ;
    - Le nombre d'AFC et d'AFO1 doit être plus équilibré. En particulier, et pour des raisons de disponibilités, chaque club devrait avoir deux arbitres dont un susceptible d'organiser un tournoi en arbitre principal ;
    - La ligue compte peu d'AO2. Ce nombre doit être augmenté afin d'avoir des candidats supplémentaires aux titres internationaux ;
    - La ligue nécessite une augmentation du nombre de formateurs pour non seulement former des arbitres, mais aussi pour assurer le suivi des arbitres formés.

## Perspectives, objectifs et premiers travaux

## Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur Échecs



- Dans la perspective d'une amélioration des conditions sanitaires, l'objectif principal au cours de la mandature devra être une augmentation du nombre d'arbitres et de leur niveau de qualification ;
- Pour compléter le tableau d'analyse, il devra être complété par la liste des arbitres n'ayant pas pris de licence A cette année ;
- Il est demandé aux DDA de compléter les coordonnées mails manquants et, afin d'avoir un indicateur du niveau d'expérience acquise, de relever en particulier pour les AO1 le nombre de tournois arbitrés en tant qu'arbitre principal. Cet indicateur est important dans l'objectif de recherche de candidats pour les manifestations organisées par la ligue : [Arbitrage - Ligue PACA Échecs \(liquepacaechecs.com\)](http://liquepacaechecs.com)

La prochaine commission d'arbitrage sera programmée après les élections fédérales et les discussions avec la nouvelle équipe en place.

Denis REGAUD, DRA